

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

AMENDEMENT

N ° CE267

présenté par

M. Albertini, M. Patrier-Leitus, M. Favennec-Bécot , M. Pradal, M. Thiébaut et M. Larsonneur

ARTICLE 17

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.